



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 33007

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'accès au traitement contre le sida au Ghana. Le problème de l'accès aux traitements est essentiel et souligné par l'ensemble des acteurs de la lutte anti-sida. Le sida constitue un drame sans précédent en Afrique parce qu'il touche les personnes en âge de travailler et d'avoir des enfants, ce qui engendre de surcroît une crise de développement social et économique majeure. Les protocoles de traitement devraient ainsi être adaptés aux conditions particulières des pays où tout, ou presque, manque. « Moins de comprimés à prendre chaque jour, moins de tests de laboratoire, des médicaments gratuits, dispensés dans les centres de santé périphériques et une implication de la communauté pourraient être les axes essentiels de cette adaptation indispensable aux conditions de vie des pays pauvres. » Il lui demande quelles mesures il envisage afin de permettre à ce pays un meilleur accès aux soins et aux traitements et de freiner l'épidémie qui l'affecte. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

L'intervention directe de la France en appui du système de santé au Ghana est limitée sur le plan strictement bilatéral, dans la mesure où de nombreux partenaires, notamment anglo-saxon, sont déjà présents. En matière de lutte contre le SIDA, un projet de partenariat hospitalier dans le cadre du programme ESTHER est en cours de préparation. Par ailleurs, dans le cadre du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, dont la France est le deuxième contributeur, il a été accordé au Ghana pour 2003 et 2004 un crédit de 4 965 478 dollars sur le volet SIDA, dont 1 676 499 sont d'ores et déjà dépensés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33007

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2004, page 810

Réponse publiée le : 20 avril 2004, page 3051